

SERVICE DU CONTENTIEUX & DU PERSONNEL.  
RUANDA-URUNDI  
2e Bureau (Personnel)  
**CONGO BELGE**

Usumbara, le 17 janvier 1949.

-SYL- N° 836 /Pers.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Reponse au n° .....  
du ..... 19

ANNEXE

OBJET:

Notes biographiques  
Connaissance de la  
langue indigène.

Monsieur le Chef de Service Médical,  
" " " Vétérinaire,  
" " " Agriculture,  
" le Résident, (DEUX)  
Monsieur l'Administrateur Territorial, (Tous)

J'ai l'honneur de vous prier, lors de l'établissement des notes biographiques pour le mouvement du 1er janvier ou à l'expiration de la période de service, de bien vouloir insister avec précision sur la connaissance de la langue indigène.

Ce point est d'une importance capitale pour le retour de l'agent au Ruanda-Urundi.

Il y aura donc lieu d'indiquer dorénavant en regard de l'appréciation. "Dialecte indigène qu'il parle" :

- 1) l'étendue des connaissances: grande, bonne, assez bonne, peu;
- 2) le résultat de l'examen de Kinyarwanda ou de Kirundi bien la mention: n'a pas présenté l'examen.

Ruhengeri



2411

LE GOUVERNEUR, M. SIMON,

Sé/-M. SIMON,-

Pour expédition conforme à la minute,  
LE CHEF DU SECRETARIAT, S. STRAUNARD,-

A Monsieur le Chef du Service de l'Agriculture

à

U S U M B U R A .